



Centre de Formation d'Apprentis
Agricole et Horticole des Landes
2915 Route des Barthes
40180 Oeyreluy



Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Métiers de l'élevage : développement, production, conseil

Codes ROME : A1409, A1410, A1411, A1301



Certification préparée

Brevet de Technicien
Supérieur Agricole
Métiers de l'élevage
Niveau 5

RNCP39685

Certificateur :

Ministère de l'Agriculture
Date échéance certification :
31/08/2030

Parcours personnalisé

En fonction des pré-requis,
des tests de positionnement
et des diplômes obtenus

Poursuite de formation possible

Consultez notre site internet

Débouchés professionnels et conditions d'environnement du métier

Les filières d'élevage françaises offrent au technicien supérieur en « Métiers de l'élevage » d'importants débouchés en termes d'emplois salariés au sein d'entreprises privées et de structures de tailles et d'activités diverses, dans des exploitations et dans les structures qui les accompagnent en amont et en aval de la production.

Plus d'infos :

<https://www.anefa.org/metiers/animaux-delevage-en-troupeaux/technicien-delevage/>

Objectifs

Le métier, les emplois et les activités du titulaire du BTSA « Métiers de l'élevage : développement, production, conseil » visent à améliorer la conception, le pilotage, la conduite, les résultats et les performances des systèmes d'élevages en identifiant les freins et leviers culturels et sociotechniques à la conduite et à l'accompagnement au changement.

Métier à fortes exigences scientifiques, techniques et relationnelles, le technicien travaille toujours en relation avec des animaux, des éleveurs, des techniciens, des entreprises et des partenaires. Il est force de proposition et doit savoir parler de son métier, de son entreprise et de ses pratiques.

Contenu - Capacités

- C1 - S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- C2 - Construire son projet personnel et professionnel
- C3 - Communiquer dans des situations et des contextes variés
- C4 - Conduire des productions animales
- C5 - Piloter un système d'élevage
- C6 - Organiser l'activité de production
- C7 - Répondre à une problématique zootechnique située
- C8 - Accompagner le changement sociotechnique

Obtention de la certification

La formation est semestrialisée.

Les épreuves sont des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF).

Lieu de formation

CFAAH - 2915 Route des Barthes - 40180 Oeyreluy

Apprentissage

Organisation de la formation

La formation se déroule sur deux ans en alternance à raison de :

- 1350 heures de formation au CFA
- le reste du temps en entreprise dont 5 semaines de congés payés annuels

La conduite sous la forme semestrialisée permet une acquisition et une évaluation progressive des compétences par un engagement des apprenants dès le début de leur formation en vue de leur réussite.

Modalités pédagogiques

Cours théoriques, études de cas, mises en situations pratiques sur des exploitations agricoles dont celle de Sabres (volailles et grandes cultures) et Oeyreluy (vaches allaitantes avec vente directe), visites d'entreprises, suivi individuel.

Salle de classe équipée, salle de repos, plateau pédagogique équipé.

Référent Handicap chargé de l'accueil et de l'accompagnement des apprenants en situation de handicap. Ensemble des équipes sensibilisé et formé au handicap.

Conditions d'admission

Être titulaire d'un diplôme de niveau 4.

Satisfaire aux tests de pré-requis.

Pré-requis

Savoir lire, écrire et comprendre le français.

Utiliser les quatre opérations mathématiques.

Avoir un projet professionnel dans le domaine des métiers de l'élevage.

Public - inscription

Public éligible aux conditions du contrat d'apprentissage, selon la réglementation en vigueur.

Remplir la fiche contact disponible sur le notre site internet et/ou prendre contact avec le CFA.

Conditions de rémunération

En tant qu'apprenti vous serez rémunéré par votre entreprise selon votre âge et votre année de formation.

Contacts
Service inscription :

05 58 98 70 93
cfa.landes@educagri.fr

<https://agricampus40.fr>

